

## **Pénuries de médicaments : dernière occasion d'agir pour le gouvernement !**

Les multiples alertes relayées en ce moment par de nombreux acteurs du système de santé sont unanimes : la pénurie actuelle d'amoxicilline, le principal antibiotique prescrit aux enfants, risque très fortement de déboucher sur une crise majeure de santé publique.

Malheureusement, cette pénurie n'est qu'une nouvelle preuve d'une situation que France Assos Santé dénonce depuis plusieurs années et qui continue de s'aggraver dans des proportions alarmantes : les pénuries de médicaments ne cessent de croître. Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), le nombre de signalements de ruptures de stock, ou de risque de ruptures de stock, pour les seuls médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) est passé de 44 en 2008 à 1 504 en 2019 et 2 160 en 2021<sup>1</sup>.

### **Selon les dernières enquêtes associatives :**

- Un Français sur trois a déjà été confronté à une pénurie de médicaments<sup>2</sup> ;
- 45% des personnes confrontées à ces pénuries ont été contraintes de reporter leur traitement, de le modifier, voire d'y renoncer ou de l'arrêter<sup>3</sup> ;
- 68% des oncologues médicaux considèrent que ces pénuries ont un impact sur la vie à 5 ans de leurs patients<sup>4</sup> ;
- Dans 30 % des cas, les propositions des industriels sont totalement insatisfaisantes ou inexistantes<sup>5</sup> ;

**Une nouvelle fois, France Assos Santé appelle le gouvernement à sécuriser l'approvisionnement des médicaments anciens dans le plan de financement de la sécurité sociale pour 2023 en examen en seconde lecture à l'Assemblée nationale.**

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023 initialement proposé par l'exécutif comportait en son article 30 une importante mesure visant à exiger des industriels, lors de la prise en charge d'un nouveau médicament de garantir l'approvisionnement en médicaments anciens, souvent moins rentables pour les industriels. Une large étude effectuée sur la période 2012-2018 confirme en effet que ces médicaments anciens -dont l'amoxicilline aujourd'hui- sont les plus affectés par ces pénuries<sup>6</sup>.

France Assos Santé soutient cette mesure courageuse qui a cependant été retirée du texte sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité, dans le cadre de l'application du 49-3 en première lecture à l'Assemblée nationale.

France Assos Santé demande au gouvernement de réintroduire cette mesure dans le cadre de la seconde lecture du PLFSS.

**Tous les instruments possibles doivent aujourd'hui être déployés pour limiter les graves conséquences des pénuries sur la santé de nos concitoyens.**

<sup>1</sup> <http://www.hosmat.fr/hosmat/ansm/rapport-activite-2012.pdf> (page 8)  
<https://ansm.sante.fr/uploads/2021/01/12/rapport2019-3.pdf> (page 9) et <https://ansm-rapport-annuel.fr/.2021/#page=6> (page 21)

<sup>2</sup> *Baromètre droits des malades, France Assos Santé, 2022 publié en réaction à la publication des lignes directrices relatives aux sanctions financières par l'ANSM*

<sup>3</sup> *Enquête exclusive BVA-France – Assos Santé, janvier 2019*

<sup>4</sup> *Etude de la lique contre le cancer, 2020*

<sup>5</sup> *Etude de UFC Que Choisir, novembre 2020*

<sup>6</sup> *The French reporting system for drug shortages: description and trends from 2012 to 2018: an observational retrospective study*

**Contact presse :** Laëtitia BERNIGAUD – 07 56 34 10 86 – [communication@france-assos-sante.org](mailto:communication@france-assos-sante.org)